

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014

-=-=-

Le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis s'est réuni en Mairie le mardi 29 avril 2014 à 20h.00 sous la présidence de Yannick HERBET, Maire de la commune.

En présence de : Didier JACQUEMIN, Lydie DEPREUX, Géry HERMANT, Gilberte BOITTIAUX, Yvon CIMBE, Aurélie HUET, Sylvain SAKALOWSKI, Magalie BANSE, Adrien PARMENTIER, Jean-Luc COUTEAU, Amélie LEQUET, Michel SCARCIA, Jean-Marie BACQUET, Fabrice DEPREUX, Laurye LALLEMANT.

Absentes excusées : Virginie LE BERRIGAUD, Laure BOUBET, Claudine CASIEZ, (procurations données respectivement à Géry HERMANT, Yvon CIMBE et Jean-Marie BACQUET).

-=-=-

Le compte rendu de la réunion du 10 avril 2014, soumis à l'approbation du Conseil Municipal, suscite diverses observations.

Jean-Marie BACQUET souhaite savoir si un appel à candidature a été lancé pour les membres du Conseil d'Administration du Centre Social l'Escale, alors que Jean-Paul DECHERF avait manifesté son intérêt pour cette structure. Yannick HERBET précise que compte tenu du faible nombre de places disponibles, aucun appel de ce type n'a été effectué ; Jean-Paul DECHERF ne pouvait donc pas déposer sa candidature.

Laurye LALLEMANT tient à préciser qu'elle a cessé d'animer des activités périscolaires pour des motifs professionnels ; elle note qu'elle-même et Henri BOURDON n'ont pas été remplacés par d'autres bénévoles mais par des personnes rémunérées.

Fabrice DEPREUX revient sur la réunion organisée avec le personnel communal le 4 avril dernier, il demande que soit indiqué que « seuls les représentants de l'opposition n'ont pas été invités ».

Mr le Maire profite de cette intervention pour préciser qu'une invitation a été lancée aux membres du Conseil Municipal pour la réunion avec le personnel du Centre Social l'Escale et regretter que certains de ces élus n'aient pas reçu celle-ci.

Enfin Fabrice DEPREUX souhaite que l'on rappelle son intervention portant sur l'importance d'être assurés pour les bénévoles appelés à participer à des activités ou travaux communaux.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil Municipal répond favorablement à une requête du Maire souhaitant aborder une demande, parvenue le jour même, d'avance sur subvention au profit de l'U.S.Beauvois.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser à cette association une avance de 4 000 €.

1) Avenant au contrat de livraison de repas aux restaurants scolaires

La commune de Beauvois en Cambrésis est liée avec la Société API Restauration par un contrat portant sur la fourniture de repas aux restaurants scolaires ; le contrat initial ne prévoyant pas de repas sans porc, il conviendrait de conclure un avenant prévoyant cette disposition. Mr le Maire ajoute que 2 enfants sont actuellement concernés.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ledit avenant qui n'a aucune incidence sur le prix des prestations.

2) Fixation des taux d'imposition 2014

Yannick HERBET précise que les produits des 3 taxes encaissées par la commune (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti) constituent plus de 30 % des ressources annuelles. Les éléments d'information communiqués par la Direction Régionale des Finances Publiques permettent de prévoir un produit fiscal de 611 156 € pour 2014 (en maintenant les taux appliqués en 2013), ainsi que des allocations compensatrices de 29 560 €.

Trois documents sont présentés et commentés :

- l'état 1259 établi par la Direction Régionale des Finances Publiques
- un tableau sur l'évolution des ressources fiscales
- un tableau sur l'évolution des bases d'imposition

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition 2014 et déterminer ainsi le produit fiscal qui apparaîtra au Budget Primitif en recettes de fonctionnement.

La proposition avancée par le Maire consiste à maintenir les taux adoptés en 2013.

Jean-Marie BACQUET rappelle l'augmentation de 15 % des taux décidée par le Conseil Municipal alors que la Chambre Régionale des Comptes avait prescrit une hausse de 40 % étalée sur 2 ans ; cette décision avait été rendue possible par diverses mesures de réduction de dépenses et de récupération de recettes (taxes d'électricité notamment). Il revient sur l'expression employée à l'époque par Yannick HERBET qui affirmait que la commune « allait droit dans le mur ». Ce dernier réagit fermement en confirmant cette expression, ajoutant même que la commune « était déjà dans le mur » ; depuis sa prise de fonctions, il se bat tous les jours pour rétablir l'équilibre financier alors que le désengagement de l'Etat est de plus en plus manifeste.

Par 18 voix pour et 1 contre (Claudine CASIEZ) Yannick HERBET regrette amèrement que Claudine CASIEZ n'ait donné aucune explication sur sa décision le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition 2013, à savoir :

Taxe d'Habitation :	15.40
Foncier Bâti :	34.35
Foncier Non Bâti :	38.43

Le produit fiscal attendu atteint ainsi la somme de 611 156 €

3) Fiscalisation de la participation communale aux charges de fonctionnement du SIAT du Val du Riot

Mr le Maire informe l'assemblée que la commune de Beauvois en Cambrésis, membre avec celle de Caudry du SIAT du Val du Riot participe à hauteur de 10 % des charges de fonctionnement de ce syndicat.

La part à charge de la commune de Beauvois en Cambrésis s'élève cette année à la somme de 59 526,94 € ; cette contribution fait l'objet depuis quelques années d'une fiscalisation supportée par les contribuables.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir cette option de fiscalisation.

A l'unanimité moins 1 voix contre (Claudine CASIEZ), le Conseil Municipal accepte cette proposition.

4) Budget Primitif 2014

Les projets des trois Budgets Primitifs 2014 à adopter (budget communal, budget annexe lotissement Bernadette-Thérèse, budget annexe lotissement Villa Family) ainsi qu'un tableau relatif à l'évolution des produits fiscaux, dotations et allocations compensatrices, ont été diffusés auprès des membres du Conseil Municipal avant la réunion de ce jour.

Ils font l'objet d'une présentation et de commentaires détaillés.

Au préalable, Yannick HERBET émet le souhait d'organiser sur place, à l'intention des Conseillers Municipaux, une formation spécifique sur le budget communal. Il précise ensuite qu'une des premières informations dont il a eu connaissance après sa prise de fonctions portait sur la diminution de plus de 11 000 € de la Dotation Globale de Fonctionnement accordée par l'Etat ; cette somme correspond à la moitié d'un salaire annuel. Il insiste également sur le plan gouvernemental d'assainissement des finances publiques portant sur 50 milliards d'Euros d'économie dont une partie supportée par les collectivités locales.

L'évolution des produits fiscaux, dotations et allocations compensatrices, précisée sur le tableau ci-dessous, est ensuite commentée ; seuls 1 671 € supplémentaires par rapport à 2013 sont prévus.

	2013	2014	EVOLUTION	
			€	%
Impôts (à taux constants)	600 824 €	611 156 €	+ 10 332	+ 1.72
D G F	332 382 €	321 191 €	- 11 191	- 3.37
D S R	34 882 €	38 104 €	+ 3 222	+ 9.24
D R Péréquation	44 972 €	48 227 €	+ 3 435	+ 7.67
Allocations compensatrices	35 385 €	31 258 €	- 4 127	- 11.66
TOTAL	1 048 265 €	1 049 936 €	+ 1 671	+ 0,16

Le Maire présente ensuite le projet de Budget Primitif 2014 (budget principal).

Section d'Investissement

DEPENSES

- Déficit 2013 reporté	78 210,27 €
- Remboursement de prêts	168 787,04€
(118 787,04€ de remboursement du capital + 50 000 € d'emprunt à court terme)	
- Ligne de trésorerie au 01/01/2014	100 000,00 €
- Achat de camion benne	18 480,00 €
- Travaux réalisés	9 763,95 €
(voirie rue J.Lebas, porte arrière halte garderie)	
- Aménagement du bâtiment 11, rue Berthelot	12 000,00 €
- Matériel administratif	3 000,00 €
- Matériel écoles	1 000,00 €
- Matériel divers	4 000,00 €
- Travaux dans bâtiments divers	5 000,00 €
- Travaux Foyer Rural	2 000,00 €
- Extension du colombarium	1 000,00 €

RECETTES

- Excédent 2013 de fonctionnement capitalisé	8 680,75 €
- Restes à réaliser 2013	59 305,00 €
(vente de maisons et subventions du Conseil Général du Nord)	
- Vente des ateliers municipaux	30 000,00 €
- Emprunt à court terme	50 000,00 €
- Opération comptable (transfert du prêt lotissement)	9 922,15 €
- F C T V A	10 296,90 €
- Taxe Locale d'Équipement	535,68 €
- Taxe d'Aménagement	20 000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement	214 500,78 €

Yannick HERBET note l'importance de la dette ; il s'agit d'un héritage lourd à supporter pour lequel il a, au même titre que les anciens conseillers municipaux, une part de responsabilité.

Il précise ensuite que la ligne de trésorerie est quasiment soldée à ce jour (seuls 15 000 € restent à rembourser)

Il note également qu'il a fallu puiser 214 500,78 € en section de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement ; cette somme est trop conséquente à ses yeux.

Enfin, il avance que les dépenses d'équipement (56 000 € environ) sont réduites à leur plus simple expression, ne représentant que 14 % du budget.

Section de Fonctionnement

S'équilibre à la somme de 1 968 648,18 €, soit une diminution de 8,77 %.

En dépenses, la répartition par chapitre est la suivante :

- Charges à caractère général	490 483,67 €
- Charges de personnel	807 000,00 €
- Virement à la section d'investissement	214 500,78 €
- Autres charges de gestion courante	369 335,13 €
- Charges financières	85 928,60 €
- Charges exceptionnelles	1 400,00 €

Les charges de personnel ont baissé de plus de 80 000 € sous l'effet du non-renouvellement des départs à la retraite, malgré l'augmentation des cotisations patronales et le coût non négligeable des activités péri- scolaires.

Les indemnités aux élus et les contributions aux organismes de regroupement régressent également alors que les crédits prévus par les subventions aux associations sont maintenus.

S'agissant des recettes, elles sont ventilées comme suit :

- remboursement sur rémunérations du personnel	90 000,00 €
- Produits des services	108 700,00 €
- Impôts et taxes	1 148 734,96 €
- Dotations, subventions	573 582,00 €
- Autres produits	20 000,00 €
- Produits financiers	16 631,22 €
- Produits exceptionnels	11 000,00 €

Certains comptes, aussi bien en dépenses qu'en recettes, font alors l'objet de commentaires plus détaillés.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT VILLA FAMILLY

FONCTIONNEMENT

99 821,55 €

Dépenses

Déficit 2013 reporté	5 082,89 €
Emprunt (intérêts)	4 869,33 €
Travaux	35 000,00 €
Variation de stocks (terrains)	50 000,00 €
Opération d'ordre	4 869,33 €

Recettes

Vente de terrains	50 000,00 €
Participation communale	5 082,89 €
Opération d'ordre	4 869,33 €
Variation de stocks	39 869,33 €

INVESTISSEMENT

<u>Dépense</u>	44 406,84 €
Emprunt (capital)	4 537,51 €
Variation de stocks	39 869,33 €
<u>Recettes</u>	99 094,46 €
Excédent 2013 reporté	49 094,46 €
Variation de stocks (terrains)	50 000,00 €

Des travaux de viabilisation et des ventes de terrains restent à faire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BERNADETTE -THERESE**FONCTIONNEMENT**

396 762,89 €

Dépenses

Emprunt (intérêts)	25 800,71 €
Virement à la Section d'Investissement	10 413,85 €
Variation de stocks	360 548,33 €

Recettes

Excédent 2013 reporté	17 894,99 €
Participation communale	45 050,80 €
Variation de stocks	333 817,10 €

INVESTISSEMENT

370 962,18 €

Dépenses

Déficit 2013 reporté	17 894,99 €
Emprunt (capital)	19 250,09 €
Variation de stocks	333 817,10 €

Recettes

Virement de la section de Fonctionnement	10 413,85 €
Variation de stocks	360 548,33 €

La participation communale est plus importante mais elle est compensée au budget communal par des recettes (en fonctionnement et en investissement) d'un montant global de 26 553,37 € représentant le transfert d'une partie d'un prêt imputé au budget communal et consacré partiellement à des travaux réalisés dans ce lotissement.

Yannick HERBET ajoute que la commune récupérera en 2027 la somme de 225 000 € correspond au produit des terrains (en foncier différé) des terrains d'assiette des logements en accession à la propriété.

Suite à ces diverses présentations et explications, Mr le Maire soumet ces 3 budgets au vote du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal les adopte par 15 voix pour, 1 contre (Claudine CASIEZ) et 3 abstentions (Jean-Marie BACQUET, Fabrice DEPREUX, Laurye LALLEMANT).

5) Informations diverses*** Réunion de la Commission Municipale de Sécurité**

Le 22 avril dernier en présence de Mr MARECHAL, Directeur Départemental de la Prévention Routière ; cette rencontre a permis de « balayer » les problèmes de circulation et de stationnement rencontrés dans la commune, notamment aux abords des écoles.

Une campagne de sensibilisation à l'intention des enfants et de leurs parents va être initiée le vendredi 9 mai après-midi à 15h.30 à l'école primaire, 15h.45 à l'école maternelle puis 16h.30 à la sortie des deux écoles ; un DVD sera distribué à cette occasion.

Selon Yannick HERBET, il est essentiel de faire un rappel au civisme sachant qu'après la prévention viendra le temps de la répression.

Ultérieurement, un plan de circulation sera peut-être nécessaire pour traiter ces problèmes à l'échelon communal.

Laurye LALLEMANT précise ensuite qu'elle a sollicité la participation de l'Association des Parents d'Elèves à cette journée du 9 mai. 14

Yvon CIMBE se déclare preneur de toutes propositions.

S'agissant de l'école maternelle, Jean-Marie BACQUET préconise d'interdire le stationnement côté numéros pairs où sont implantées des maisons dotées de marches d'escaliers.

Laurye LALLEMANT souhaite le rétablissement du passage piétons aux abords de la boulangerie RODRIGUEZ ; ces contacts ont été pris à ce sujet par Yvon CIMBE avec le Conseil Général du Nord, des aménagements de bordure et de trottoirs semblent nécessaires.

Enfin, Sylvain SAKALOWSKI signale des stationnements intempestifs à proximité des pharmacies.

* Repas à domicile

Environ 10 personnes bénéficient de ce service, proposé par ailleurs par des prestataires privés ou associatifs, dont le fournisseur actuel (ACCES).

Ce service constituant une charge non négligeable pour le personnel communal (2h/jjour environ) Yannick HERBET se propose de le supprimer après avoir rencontré les bénéficiaires.

* Mr le Maire a reçu une délégation du Comité des Anciens, soucieuse de connaître la position de la Municipalité sur les divers soutiens apportés (subvention, foyer, sorties, colis de Noël).

Comme pour toutes les associations, il n'y aura aucune remise en cause mais une réflexion sera engagée sur le fond ; ainsi, pour les Anciens, les non beauvoisiens seront sollicités financièrement pour participer aux diverses sorties.

* Commission Communale des Impôts Directs

La Direction Régionale des Finances Publiques vient de demander que les propositions du Conseil Municipal lui soient communiquées pour le 9 mai.

Présidée par le Maire, cette instance est constituée de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants dont 2 (1 titulaire et 1 suppléant) domiciliés hors de Beauvois en Cambrésis et choisis par l'administration parmi une liste de 32 personnes (16 titulaires et 16 suppléants) établie par le Conseil Municipal.

A noter que ces personnes doivent être de nationalité française et âgés de 25 ans au moins.

Les personnes suivantes sont proposées par le Conseil Municipal :

Jany LAURENT et Eric GALLOIS (Caudry), Didier JACQUEMIN, Virginie LE BERRIGAUD, Lydie DEPREUX, Géry HERMANT, Gilberte BOITTIAUX, Aurélie HUET, Sylvain SAKALOWSKI, Adrien PARMENTIER, Jean-Luc COUTEAU, Michel SCARCIA, Jean-Marie BACQUET, Claudine CASIEZ, Fabrice DEPREUX, Laurye LALLEMANT, Jean RAMETTE, Myriam FLEURY, Frédéric SUEUR

André TABARY, Loïc YKEMA, Pierre LESAGE, Christian PASTURE, Nathalie EYMARD, Fabrice MOREL, Yves MOTY, Audrey THERON, Mickaël RADOUAN, Guillaume MASSART, Edouard LALLEMANT.

* Mr le Maire a rencontré les membres du personnel administratif (Mairie et Bibliothèque). Afin de permettre au personnel administratif de travailler dans de meilleures conditions, il a été décidé que la Mairie sera fermée au public de 14h.30 à 16h.30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir du 1^{er} juin (aucune modification pour le mercredi) ; durant les vacances d'été, la mairie sera fermée tous les après-midis.

Yannick HERBET annonce des réunions identiques avec le personnel technique et le personnel d'entretien.

* Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis

Le nouveau Président est Guy BRICOUT, Maire de Caudry ; il est assisté de 2 Vice-Présidents délégués (Serge SIMEON et Jacques OLIVIER) et 6 Vice-Présidents.

De nombreuses commissions, ouvertes à tous les Conseillers Municipaux, vont être installées ; l'assemblée désigne ses représentants comme suit, à raison d'un titulaire et d'un suppléant.

Yannick HERBET et Jean-Marie BACQUET regrettent cette limitation.

Commission	Titulaires	Suppléants
Développement Economique	Yannick HERBET	Jean-Marie BACQUET
Très Haut Débit	Géry HERMANT	Jean-Marie BACQUET
Finances – Budget	Yannick HERBET	Magalie BANSE
Eolien	Yvon CIMBE	Géry HERMANT
Brigades Vertes et du Patrimoine	Yvon CIMBE	Didier JACQUEMIN
Crématorium	Jean-Marie BACQUET	
Ruralité	Yannick HERBET	Yvon CIMBE
Cadre de Vie	Didier JACQUEMIN	
Circuits courts	Virginie LE BERRIGAUD	
Communication	Géry HERMANT	Yvon CIMBE
Habitat	Yannick HERBET	Didier JACQUEMIN
Tourisme	Gilberte BOITTIAUX	Didier JACQUEMIN
Petite Enfance	Lydie DEPREUX Yannick HERBET	Magalie BANSE
Animations culturelles	Adrien PARMENTIER Laurie LALLEMANT	Laure BOUBET
Travaux	Yvon CIMBE	Fabrice DEPREUX

* Activités périscolaires

Yannick HERBET rappelle que la décision d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013 a été prise par le Conseil Municipal sortant.

Les activités périscolaires organisées dans ce cadre ont un coût pour la collectivité puisque le personnel enseignant et les intervenants extérieurs sont rémunérés.

Pour les membres du personnel communal, leurs interventions sont incluses dans leur emploi du temps ; enfin, pour les animateurs mis à disposition du Centre Social l'Escale, le Maire a pris la décision de mettre un terme à leur prise en charge par la commune.

Yannick HERBET envisage le maintien de la gratuité et l'apport d'améliorations éventuelles

* Mr le Maire a reçu Christophe PERONNE, Directeur de l'école primaire Maurice CAREME. Il lui a confirmé le maintien des diverses contributions communales : dotation de 40 €/enfant pour les fournitures, les sorties en autobus et les classes de neige. Pour ces dernières, il a été convenu avec le nouveau Maire de Bévillers que celle-ci participera dorénavant aux frais de transport proportionnellement au nombre d'enfants participants.

* Pour permettre l'inhumation de Mr GARDUNO, le Conseil Municipal accepte que la commune de Beauvois en Cambrésis récupère la concession de M r BLANC qui souhaite s'en séparer.

6) Questions diverses

* Jean-Marie BACQUET s'étonne que l'exposition organisée par la Bibliothèque se déroule dans le bâtiment de la Fabrique alors que la Commission de Sécurité n'a jamais été consultée sur la conformité des locaux.

Yannick HERBET précise que des manifestations y ont déjà été organisées et que Mr Gérard BOURY, Président du SIAT du Val du Riot a donné son accord.

* Le Conseil d'Administration du CCAS a été installé, la Vice-Présidente de cette structure est Magalie BANSE.

* Le Conseil d'Administration de la Régie Electrique s'est également réuni pour voter le Budget Primitif 2014.

Le principal sujet de discussion a porté sur la création de la SEM, décidée par le Conseil Municipal sortant. Yannick HERBET a présenté les avantages et les inconvénients de cette formule, il estime nécessaire un délai de réflexion pour fixer la date effective d'application.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.30

